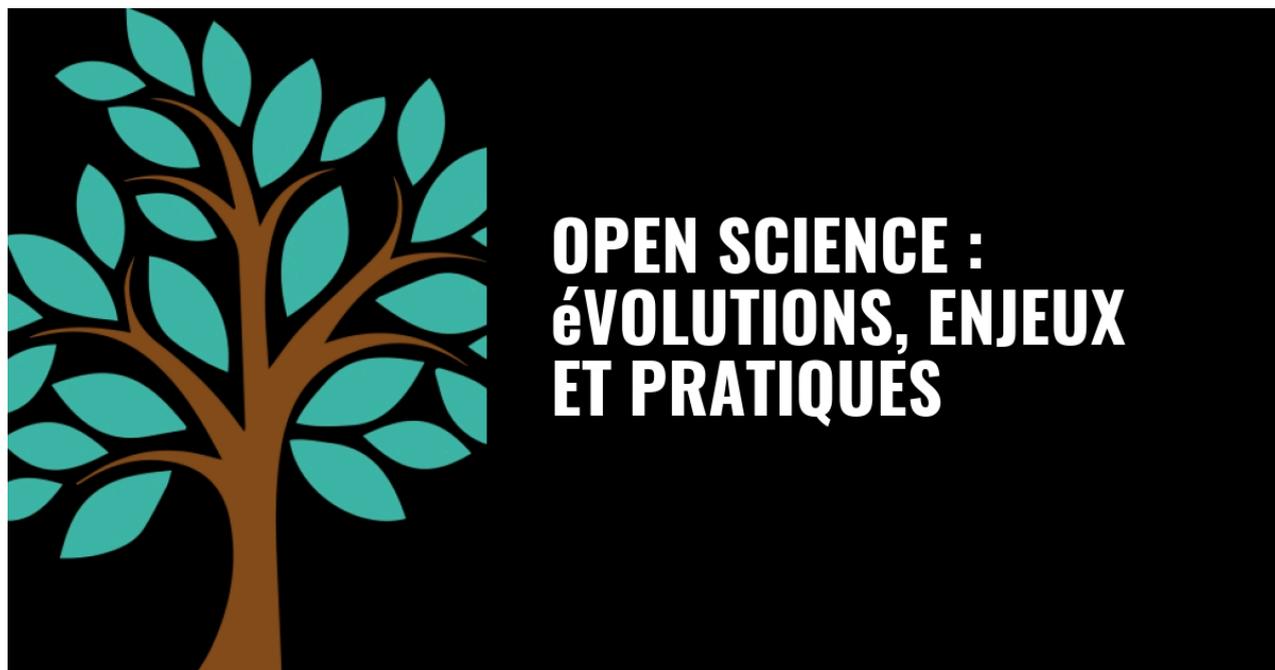


# Intelligence artificielle et science ouverte : tension ou complémentarité ? Un nouveau cours sur Callisto formation

 [opencscience.pasteur.fr/2025/09/29/intelligence-artificielle-et-science-ouverte-tension-ou-complementarite-un-nouveau-cours-sur-callisto-formation/](https://opencscience.pasteur.fr/2025/09/29/intelligence-artificielle-et-science-ouverte-tension-ou-complementarite-un-nouveau-cours-sur-callisto-formation/)

CeRIS - Institut Pasteur

29 septembre 2025



Une heure seulement, c'est le temps qu'il faut pour suivre le nouveau cours en ligne d'auto-formation [« Intelligence Artificielle et Science Ouverte : tension ou complémentarité ? »](#) proposé par la [fondation Callisto](#). Il apporte un réel éclairage sur cette question avec une analyse pertinente des conséquences de l'**utilisation de l'IA dans la recherche scientifique** vue sous le prisme de la science ouverte, ainsi que des recommandations concrètes pour répondre aux **enjeux éthiques et juridiques** qu'elle soulève.

De prime abord, IA et Science ouverte pourraient sembler avoir le même objectif : faciliter l'accès aux connaissances pour toutes et tous. Aujourd'hui, l'usage d'outils d'IA générative par les scientifiques est grandissant et indéniable. Mais quelles en sont les conséquences ? **Ces technologies répondent-elles aux principes de la science ouverte ?**

Le cours s'adresse aux **chercheurs, doctorants** et professionnels de l'Information scientifique et technique. En voici les objectifs généraux tels que décrits dans sa présentation :

- Identifier les points de friction entre IA et science ouverte
- Analyser les craintes légitimes des chercheurs face à l'IA
- Reconnaître les biais et erreurs de l'IA (hallucinations, biais algorithmiques)

- Comprendre les enjeux juridiques (droit d'auteur, RGPD, IA Act)
- Évaluer les conséquences éthiques (inégalités, privatisation du savoir)
- Contribuer à une science ouverte compatible avec l'IA

Il se divise en quatre chapitres énoncés ci-dessous avec leur introduction :

### 1. [IA et science ouverte – convergences et apports](#)

L'usage de l'intelligence artificielle générative est aujourd'hui présent dans beaucoup de secteurs, y compris la recherche scientifique. Michel Fraysse pose la question centrale : « *En quoi l'irruption des outils d'intelligence artificielle générative change-t-elle la donne par rapport à la science ouverte ?* ».

### 2. [Les tensions et risques identifiés](#)

Si l'IA peut effectivement servir la science ouverte, son utilisation dans le champ académique n'est pas sans risque. Comme le souligne Rim-Sarah Alouane : « *Cette efficacité soulève également quelques inquiétudes quant aux dérives potentielles d'une automatisation excessive du processus scientifique, notamment en termes de rigueur méthodologique et d'intégrité intellectuelle.* »

### 3. [Cadre juridique et éthique](#)

Face aux tensions identifiées entre IA et science ouverte, il est essentiel de comprendre le cadre juridique qui encadre ces pratiques et les enjeux éthiques qu'elles soulèvent. Ce chapitre explore les règles existantes, les droits des chercheurs et les questions de responsabilité qui émergent dans ce nouveau paysage numérique.

### 4. [Perspectives et bonnes pratiques](#)

Après avoir identifié les tensions et analysé le cadre juridique, comment agir concrètement ? Ce dernier module présente les stratégies recommandées par nos experts, les exemples inspirants et les perspectives d'avenir pour une cohabitation harmonieuse entre IA et science ouverte.

Ce cours est adapté du webinaire « #OAW25 [L'IA risque-t-elle de remettre en cause la science ouverte ?](#) » organisé par le réseau des bibliothèques universitaires de Toulouse-Albi. Il s'appuie sur l'expertise de trois spécialistes de l'Université Toulouse-Capitole : Michel Fraysse (Conservateur en chef des bibliothèques, responsable du Département des services à la recherche au SCD), Rim-Sarah Alouane (Docteure en droit public, rattachée à l'Institut du Droit de l'Espace des Territoires, de la Culture et de la Communication, spécialiste des droits et libertés fondamentaux) et Laïsa Ferreira (Docteure en droit privé, rattachée au Centre de Droit des Affaires, spécialiste du droit de la propriété intellectuelle et du numérique).

Il est en accès libre et gratuit et publié sous licence [CC BY-NC-SA](#).

A lire aussi :

- [IA générative et pratiques de recherche : nouveaux enjeux d'intégrité](#)
- [L'intelligence artificielle peut-elle aider à détecter les revues aux pratiques discutables ?](#)